

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SANCFIS FASO

27 JUIN 2025

Première résolution : Examen du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après l'audition du rapport de gestion sur la marche de la Société, faite par le Directeur Général Groupe, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024, et suivant les propositions du conseil d'administration, approuve :

- les états financiers dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés desquels il ressort un bénéfice net de 43 746 470 FCFA et
- toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Conseil d'Administration.

Vote de la résolution :

Résolution	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024						

Cette résolution est adoptée à -----% des voix exprimées.

Deuxième résolution : Examen des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après l'audition du rapport général du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice social clos au 31 décembre 2024, approuve ledit rapport en tous ses termes.

L'Assemblée Générale constate, qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes, qu'aucune convention réglementée, soumise aux dispositions des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Toutefois, les conventions réglementées conclues antérieurement audit exercice ont continué de s'exécuter au cours du précédent exercice.

Vote de la résolution :

Résolution	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Approbation des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024						

Cette résolution est adoptée à 99,84% des voix exprimées.

Troisième résolution : Approbation des comptes au 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Vote de la résolution :

Résolution	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024						

Quatrième résolution : Affectation des résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition d'affectation des résultats de l'exercice, telle que formulée par le Conseil d'Administration, approuve et adopte ladite proposition libellée comme suit :

Résultat Net de l'exercice au 31/12/2024	43 746 470 FCFA
Report à nouveau créditeur 31/12/23	3 578 323
Total à affecter	47 324 793
Affectation à la réserve légale	0
Dividendes	47 324 793
Report à Nouveau 2024	0

Vote de la résolution :

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Affectation des résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2024						

Cette résolution est adoptée à -----% des voix exprimées.

Cinquième résolution : Quitus aux administrateurs de leur gestion et décharge au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale donne (i) quitus aux administrateurs pour leur gestion et (ii) décharge aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice écoulé.

Vote de la résolution :

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Quitus aux administrateurs de leur gestion et décharge au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024						

Cette résolution est adoptée à -----% des voix exprimées.

Sixième résolution : Etat de la procédure d'entrée en bourse

Le président fait remarquer qu'au cours du mois de février 2025, la BRVM a requis un ensemble de documents relatifs à l'exercice 2024 afin de donner une suite définitive à la procédure d'entrée en Bourse. Il informe donc les actionnaires que ces documents seront transmis à l'issue de la présente Assemblée Générale. Il s'agit :

- Du rapport de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2024
- Des états financiers définitifs de l'exercice clos au 31 décembre 2024
- Des rapports du Commissaire aux comptes
- Du Procès-verbal de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2024
- De l'attestation de distribution de dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024
- Du registre des titres mis à jour au 31 décembre 2024

Vote de la résolution :

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Etat de la procédure d'entrée en bourse						

Septième résolution : Distribution de dividendes

Tirant les conséquences de la troisième résolution relative à l'affectation des résultats, et conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale décide d'affecter le montant total de **47 324 793 F CFA** au paiement des dividendes.

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Distribution des dividendes						

Huitième résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Approuve le renouvellement du commissaire aux comptes principal, **le Cabinet SECCAPI AUDIT ET CONSEIL**, sis à Ouaga 2000, zone B3, à 300m de l'agence Coris Bank, Route de Pô, 01 BP 4908 Ouagadougou 01, Téléphone : 226 25 37 55 06/ 07

et du commissaire aux compte suppléant, le **cabinet CEC BAMOGO MATHIAS**, sis à ZAD, quartier Sinyiri, avenue Teend Beogo rue 30.81, immeuble CEC-RMB 09 BP 244 Ouagadougou 09 Tel : +226 25 47 24 96 GSM : +226 70 00 45 35 / 78 02 38 82,

pour la durée de six (6) exercices, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes						

Neuvième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée donne les pouvoirs les plus étendus au Directeur Général, à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement.

Vote de la résolution :

Résolutions	VOTE POUR (VP)		VOTE CONTRE (VC)		ABSTENTION (ASB)	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités L'Assemblée donne les pouvoirs les plus étendus au Directe						

Cette résolution est adoptée à -----% des voix exprimées.